

INFORMATIONS



SEMAINE DU 07 NOVEMBRE 2008

**Syndicat des travailleurs(euses) de
Bridgestone Firestone Joliette (CSN)
Courrier électronique : synd-bridgestone@bellnet.ca**

INFORMATIONS

MOT DU PRÉSIDENT

Par *Guy R. Charette*

Les élections syndicales étant passées, félicitations à toutes les personnes qui se sont présentées et élues. Pour ce qui est des deux (2) jours de fermeture au mois de novembre : ce sera les 25 et 26.

Campagne Leucan



Sur la photo : René Fréchette trésorier, Roger Valois 2^e Vice-président à l'exécutif de la CSN, Alain Lampron président de la Fédération de la Métallurgie et Guy R. Charette président.

Il me fait plaisir de vous annoncer que les employés(es) de Bridgestone Joliette ont été les plus généreux parmi tous les syndicats C.S.N. avec une somme de plus de 14 500,00 dollars, souvent deuxième derrière Fer et Titane de Sorel qui est une usine comprenant en moyenne le même nombre d'employés(es) que nous. Félicitations à tous pour cet événement qui fait vivre un merveilleux camp de vacances de rêve à tous ces enfants atteints du cancer et aux familles de se familiariser avec d'autres et pouvoir échanger sur ce sujet. Les enfants, durant ce camp, s'amuse sans se sentir différents car ils sont tous semblables, ils se sentent enfin comme tout le monde. La C.S.N. vous dit 14 500,00 **MERCI** de la part des enfants atteints d'un cancer. D'ailleurs, quand on lit "**LEUCAN**" cela veut dire "Leur Camp".

Cafétéria

Je veux vous entretenir sur la cafétéria. Premièrement, que les personnes qui y travaillent sont maintenant syndiquées et qu'elles font leur possible pour bien vous servir. Il y a beaucoup de personnes qui se plaignent de la cafétéria, que le café n'est pas buvable et que le prix est élevé ; je vous invite à remplir les papiers disponibles à la cafétéria sur ce sujet, plus il y aura de personnes qui répondront, plus vous améliorerez votre cafétéria et que si vous avez des plaintes à formuler, il y a une gérante qui s'appelle **Marie-Josée D'Amour** et c'est à elle qu'il faut s'adresser pour les gens de jour.

Comme tout bon employeur qui voit un syndicat C.S.N. arriver dans leurs pattes, bien il essaie dans un premier temps de faire tout en leur pouvoir pour le sortir, du moins ce que madame **Marie-Josée D'Amour** semble assez bonne pour tenter de faire. Est-ce avec l'appui de son superviseur **M. Croteau** et que le président **M. Laliberté** approuverait ? De plus, il semble que les salariés(es) de la cafétéria sont sans cesse surveillés par caméra vidéo par leur gérante **Marie-Josée D'Amour**.

Pour ce qui est des pourboires, j'ai envoyé personnellement une interprétation de la loi à qui de droit à la cafétéria pour régler ce litige. Extrait de la loi, entre autres, qui dit que le pourboire va à celle qui sert le client et que l'employeur ne peut garder ces pourboires pour lui, mais nous voulons le faire de façon correcte et souhaite que l'employeur n'agisse pas contre les lois, donc nous attendons une réponse hâtive de l'employeur pour que les salariées puissent garder les pourboires que vous leur donnez, à défaut de quoi nous déposerons un grief collectif.

Au moment d'écrire ces lignes, le café a été changé mais pas notre gérante **Marie-Josée D'Amour**, donc je m'adresse à vous les employés(es) syndiqués(es) de l'usine, si vous avez des plaintes à formuler vous savez sûrement à qui maintenant mais allez-y avec respect, car je crois que la politique de respect ne semble pas pareille partout. Et j'invite les personnes travaillant à la cafétéria, si vous ne vous faites pas respecter, il est de votre devoir de venir vous plaindre à votre représentant syndical qui est moi-même Guy R. Charette et nous déposerons un grief à votre employeur et tout ceci avant même de débiter la négociation, wow, faut croire que le partenariat n'est pas applicable partout ??? À suivre...

De plus, après quelques mois d'exploitation, il est toujours avec des contenants de styromousse ; je pensais qu'en environnement nous avançons mais il semblerait que cela ne presse pas pour **M. Laliberté** alors que l'autre concessionnaire avait eu beaucoup de pression à enlever ces contenants, même nos employés(es) de l'usine ont dû changer de contenant pour leur café et ainsi payer plus cher. Pourquoi la cafétéria principale n'adhère pas à la politique d'entreprise de BRIDGESTONE ?



FÊTES FLOTTANTES

Les fêtes flottantes cette année seront observées les 28, 29 et 30 décembre 2008.

Équipe jour payé ,	56 heures aurait fait 56 heures	+ 00 heures
Équipe 100 payé ,	68 heures aurait fait 60 heures	+ 08 heures
Équipe 200 payé ,	72 heures aurait fait 48 heures	+ 24 heures
Équipe 300 payé ,	68 heures aurait fait 36 heures	+ 32 heures
Équipe 400 payé ,	72 heures aurait fait 72 heures	+ 00 heures
Équipe 500 payé ,	66 heures aurait fait 60 heures	+ 06 heures
Équipe 600 payé ,	64 heures aurait fait 50 heures	+ 14 heures



ÉLECTIONS SYNDICALES 2008

Par **Michel Maisonneuve** 4^e V.P.



MERCI POUR VOTRE APPUI !



Les 16 et 18 septembre 2008 se sont déroulées les élections au sein de votre exécutif syndical dont celui au poste de 4^{ème} vice-président. Je sollicitais pour un deuxième mandat d'affiler ce poste et il sera pour un mandat de trois ans. La confiance que vous m'avez témoignée lors du vote montre l'attachement que vous portez aux valeurs que je défends au sein de l'exécutif.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des électrices et des électeurs qui, par leur appui (77,4%), m'ont permis pour une seconde fois de conserver ma place dans l'organisation syndicale. Néanmoins, chaque élection n'est ni un commencement, ni une fin, mais une continuité et soyez certain que j'assumerai avec sérieux le deuxième mandat que vous m'avez confié. C'est pourquoi je continuerai à travailler dans l'intérêt de l'ensemble des salariés syndiqués Bridgestone.

P.S. Lors de la dernière réunion de l'exécutif syndical, nous avons refait les comités respectifs. Pour ce qui est du comité de griefs c'est le statu quo, c'est-à-dire : Mario Baillargeon, moi-même Michel Maisonneuve ainsi que Marie-Josée Mayer. En résumé, je serai toujours sur la brèche afin de faire valoir les droits des salariés et c'est un juste retour.

Sur ce, bonne semaine !

REMERCIEMENTS

Par **Mario Baillargeon** 1^{er} V.P.

Si on fait un retour sur les élections syndicales, j'aimerais féliciter tous ceux qui se sont mis disponibles pour un poste de représentant à l'exécutif, car il y a de la critique à ces postes mais peu de gens font le geste concret d'y accéder. Et sur ce, je vous dis **MERCI** pour la confiance que vous m'avez témoignée et mon travail va être toujours fait aussi consciencieusement et avec transparence avec les connaissances que j'ai acquises et dans le but d'aider les travailleurs.

Félicitations à Roger Lépine ainsi qu'à Michel Maisonneuve pour leur réélection.

POLITIQUE INTERNE SYNDICALE

Par **Mario Baillargeon** 1^{er} V.P.

Depuis la baisse de demande de surtemps par l'employeur, on peut dire qu'il y a eu une explosion de griefs et d'interrogation de la part des membres surtout pour les dépôts de griefs. La politique prise par l'exécutif, il y a plus de 25 ans, est que lorsqu'un employé fait un grief pour réclamer contre "Jo Bleau" et un autre employé fait un grief lui aussi contre "Jo Bleau" pour le même événement et la même date et les mêmes heures, ledit grief va être déposé pour le salarié classifié le plus vieux et ce, le vendredi qui suit, exemple :

Grief : Marc le lundi 6 octobre 2008
Ancienneté : 1980-04-28
Équipe : 100

Grief : Luc le jeudi 9 octobre 2008
Ancienneté : 1979-12-12
Équipe : 400

Tous les deux pour la même chose, donc le grief à Luc sera déposé à l'étape no 1 le vendredi 10 octobre 2008.

Il y a eu quelques exceptions dans le passé si on était fermé ou s'il n'y avait pas de comité de grief le vendredi, mais à 98% du temps c'est ce qui est appliqué.

EN DESSOUS DE LA TABLE

Par **Alain Congré** délégué

Je reviens sur le sujet.

Moi le premier, des fois devant les troubles des autres je m'arrange pour sacré le camp. Pas facile de surmonter notre peur de l'autre et de l'inconnue. Pis des fois, je trouve que du trouble j'en ai en masse moi-même que ceux des autres sont de trop. Ainsi va la vie. On est à peu près tous de même. Sauf les quelques vertueux qui ont l'altruisme hyper développé.

N'empêche que ceux qui voudraient parler de leurs problèmes, devraient trouver une place dans leur milieu de travail. On passe notre vie à job. Et souvent nos problèmes se répercutent au travail.

Chez-nous, à mon travail, le réseau d'entraide semble s'être fait prendre au piège par l'administratif. Mort né. Du moins, c'est ce que j'en pense parce que je n'en entends plus jamais parler. Doit être mort dans le classeur d'un ou d'une des responsables. Bon OK je prends mes torts, j'ai voulu laisser la patate chaude à d'autres. Pourtant il avait bien commencé ce réseau d'entraide. Nous avons réussi à asseoir à la même table la direction et le syndicat. Et malgré leurs agendas chargés, nous avons réussi à suivre une formation sur l'implantation d'un réseau d'entraide dans notre milieu de travail et ce dans les locaux de la CSN. Si je prends la peine de vous mentionner que cette formation a eu lieu dans les locaux de la CSN c'est de un : la CSN qui a monté la formation, et de deux, c'est pour vous démontrer l'ouverture que l'employeur a fait montre dans ce projet. Des responsables ont été nommés et c'est dans un esprit de compassion et de collaboration que nous nous sommes quittés. Nous pensions, je pensais devrais-je dire, que l'affaire était dans le sac et que l'usine réussirait à se doter d'un réseau d'entraide. Et bien non.

Pour tout vous dire, je me tiens entièrement responsable de l'échec de l'implantation du réseau d'entraide à mon travail. J'ai cru qu'en structurant, qu'en intellectualisant un réseau d'entraide, j'arriverais plus rapidement à mes fins.

Avec le recul, et pour avoir continué à en discuter avec d'autres syndicats, je me dois de constater qu'un réseau d'entraide ne s'implante pas avec une structure imposée mais avec des gens tout simplement. Le reste vient après tout naturellement.

N'empêche que tout ce travail ne s'est pas fait en vain. J'ai rencontré et appris à connaître des personnes singulièrement honnêtes et pleines d'humanités. Et qui font de l'entraide quand même. Comme ça. En dessous de la table... au noir.

Si je reviens sur le sujet, c'est que, ce n'est pas parce que je n'étais la bonne personne pour mener à terme ce projet qu'il faut en oublier l'utilité. La nécessité même.

En dessous de la table...

J'invite donc ceux qui y ont cru, ceux qui y croient encore à en faire part à votre syndicat. Par expérience, je sais qu'avec les syndicats, ça ne marche pas toujours du premier coup. Faut pas se décourager. Un syndicat ce n'est pas toujours sourd à vos recommandations, c'est juste que des fois dans un syndicat tout le monde parle en même temps. Des fois aussi c'est juste une question d'alignement des étoiles. Bonne chance !

FONDACTION

Par René Fréchette

Le 20 septembre dernier se tenait la 13^e assemblée générale annuelle des actionnaires de FONDACTION. Juste avant se tenait la réunion des représentants FONDACTION du Québec. Dans l'ordre du jour, un conférencier de marque, M. Bernard Landry, nous a dressé un portrait du Québec en matière de retraite et de démographie. En 1960, il y avait en gros deux (2) travailleurs pour un (1) retraité et en 2020, ce sera le contraire, soit un (1) travailleur pour deux (2) retraités. Pour y faire face, sans entrer dans les détails, l'immigration et une éducation grandissante vont être des facteurs de relance, toujours en gardant un cap progressiste.

Au cours de l'assemblée générale annuelle, Claudette Carbonneau, Présidente du conseil d'administration et Léopold Beaulieu, Président directeur général, ont livré leurs messages lesquels font état du soutien aux investissements à impact économique québécois ce qui assure un développement durable, avec l'aide de nos onze (11) partenaires et une trentaine de caisses d'économie solidaire Desjardins et le Chaînon. Au cours de la dernière période de référence, des politiques et règlements ont fait l'objet de mises à jour afin de répondre à de nouvelles exigences ou pour refléter des pratiques qui se sont améliorées. Ces politiques sont :

POLITIQUE DE DONS ET COMMANDITES
POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Pour l'exercice de FONDACTION se terminant le 31 mai dernier, voici quelques faits saillants émanant du bilan financier.

Nombre d'actionnaires : 85 770 dont 8,7% dans Lanaudière
Des 85 770 participants, 33 709 souscrivent par retenue sur salaire
Hausse de 34% du nombre d'actionnaires en 24 mois
Répartition des actionnaires : Femmes 50,2%, Hommes 49,8%
Appartenance syndicale : CSN 53,1%, Autres syndicats 11,5%, Autres 35,4%
Actif total : 635 649 398 \$
Investissements à impact économique québécois : 385 407 889 \$ dans 177 entreprises
Retraite et préretraite : au 31 mai, 3762 participants en avaient bénéficié
Accession à la propriété : 759 participants
Décès, invalidité, rachat 60 jours : 262
Retour aux études : 59
Situations exceptionnelles (situation critique et besoin urgent de liquidité) : 245
Autres critères : 52
Investissement : la norme du 60% de l'actif moyen du Fonds pour l'exercice précédent a été investie ce qui fait qu'ils peuvent recevoir des souscriptions forfaitaires jusqu'à la fin de février.

Les actionnaires peuvent aller en tout temps dans leur compte en allant sur le site de FONDACTION : www.fondaction.com par "Accéder à mon compte". S'il y avait un problème, communiquez avec le registraire de FONDACTION au numéro 1-800-358-0290.

En janvier prochain, l'équipe de FONDACTION tiendra son kiosque annuel à la cafétéria un mardi et mercredi afin de couvrir les 4 postes de travail.

VOTRE ÉQUIPE :

De jour : Hélène C. Plouffe, secrétaire du syndicat et Jacques Geoffroy
Équipe 100 : Mario Soulières, dept. 112
Équipe 200 : Gaétan Riopel, dept. 174
Équipe 400 : René Fréchette, dept. 112

P.S. Afin d'assurer la relève solide, l'équipe a besoin de votre apport. Une formation et un soutien sont donnés à tout niveau responsable FONDACTION (RF). Une session de base se tiendra en novembre 2008 à Montréal afin de faire de vous un responsable FONDACTION. Contactez-nous le plus tôt possible afin de s'organiser.

Bienvenue à tous !

LES MALHEURS D'ÉMILE

Bonjour,

Je m'appelle Émile et j'ai deux ans. Je suis né au mois d'août 2006 et je suis sorti de l'hôpital le 19 mars 2007 suite à plus de sept (7) mois d'hospitalisation aux soins intensifs du CHU Ste-Justine. C'est ainsi que débute l'histoire que je vais vous raconter.

Arrivé à la maison, j'ai dû m'adapter à mon nouveau chez-moi et mes parents ont appris à vivre avec les nombreuses hospitalisations, avec un enfant sous oxygène en permanence, sous médication, BIPAP (appareil respiratoire), sous moniteur cardiaque la nuit et qui est nourri par gavage avec un lait enrichi sous prescription médicale. Des traitements de physiothérapie et d'ergothérapie sont nécessaires pour rattraper mon retard développemental. Il va sans dire que tous ces soins ne sont pas gratuits. Heureusement, l'assurance collective de papa rembourse ces frais. Attention chers lecteurs(trices), c'est ici que mon conte de fée se corse...

Dès la première réclamation, mon papa a bredouillé un vocabulaire que je n'avais jamais entendu auparavant. L'assureur refusait de rembourser ma médication parce que celle-ci était en «liquide» et que normalement ces médicaments sont servis en comprimés pour adultes. Mon papa a dû attendre plus de 30 minutes pour parler à un commis qui, évidemment, n'était pas au courant du dossier. Vous comprendrez qu'à sept (7) mois je n'avais jamais mangé de purée alors j'étais incapable d'avaler des comprimés... Suite à plusieurs minutes d'attente au téléphone, l'assureur a accepté de payer les médicaments.

Les mois se succédèrent, les téléphones aussi et le vocabulaire de papa n'allait pas en s'améliorant. Durant la dernière année, Sun Life a refusé de rembourser les frais encourus par l'oxygénothérapie (plus de 500\$/mois) à plusieurs reprises demandant des rapports médicaux, des prescriptions, des soumissions pour l'achat des appareils, papiers que mes parents avaient déjà acheminés, mais qui n'étaient jamais au dossier (ce doit être des papiers magiques, ils disparaissent tout seul!). Par chance, mes parents avaient fait des photocopies. À deux reprises, Sun Life a

prétendu n'avoir jamais reçu de réclamations (celles-ci dépassaient 700\$). Certaines soumissions prennent même plus d'un mois pour obtenir un remboursement après qu'elles aient préalablement été refusées.

En somme, j'écris ces lignes dans le but de faire appel à tous les papas et les mamans qui ont des problèmes à obtenir des remboursements ou qui ont eu de la difficulté par le passé pour que vous vous exprimiez à qui de droit sur le sujet. Moi, je n'ai que deux ans. Je suis bien petit pour faire changer le système, mais j'ai confiance en vous qui avez cette capacité entre vos mains et j'espère que des changements seront apportés dans l'avenir pour que lorsque je serai grand, je n'ai pas à employer les mots que j'aurai déjà entendus prononcer par mon papa, mais que ma maman ne veut pas que j'emploie !

Amicalement,

Émile
(fils de Bernard Forest équipe 200)

SANTÉ-SÉCURITÉ

Par **Roger Lépine** A.P.

Râtelier hors production

Le mois dernier il s'est produit un événement dont j'aimerais vous faire part. Un râtelier identifié comme étant dangereux qui aurait dû être réparé avant de revenir en production, s'est retrouvé sur le plancher ce qui aurait pu causer un accident grave. S.V.P. on demande à tous les employés de respecter les identifications signalent une réparation. Pour que cette réparation soit fait le plus tôt possible et ce pour éviter les accidents.

Stationnement employés

Tout d'abord, les prises de courant ont été vérifiées pour l'hiver. J'en profite pour vous rappeler qu'on a l'obligation de se stationner de l'avant, de plus cela évite d'endommager les prises.

Santé-sécurité...

Attention circulation dans le stationnement

Plusieurs employés se sont plaints de la vitesse de certain. Il serait regrettable de blesser un de nos compagnons de travail. Soyez vigilant et merci de votre compréhension !

Remerciements

Je tiens à remercier les gens qui se sont présentés à l'élection et je félicite les élus.

De plus, je voudrais remercier ceux et celles qui m'ont fait confiance pour un autre mandat et je vous assure de mon entière implication, je tenterai d'améliorer les conditions et la sécurité dans notre milieu de travail.

PROJET FIABILITÉ DES ÉQUIPEMENTS

Par **Mario Baillargeon** 1^{er} V.P.

Un projet est en cours pour la fiabilité des équipements. En fait pour rendre les machines plus fiables. J'ai été mandaté par l'exécutif pour travailler dans ce dossier.

Il y a eu beaucoup de travail de fait à ce jour car des équipes ont été formées avec des employés syndiqués et des employés non régie dans tous les secteurs de l'usine: opérateurs, mécaniciens, électriciens, etc...

Donc pour le futur, d'autres employés seront sollicités car le projet est divisé en six (6) blocs et il y aura un besoin de plein de travailleurs. De plus, le projet aura un nom afin qu'il soit facile à identifier:

" Le Groupe Synchro "



Donc, la suite et l'évolution du projet dans le prochain journal.

DÉPARTEMENT 126

Par **Joël Bergeron** 3^e V.P. inf.
jodimadjo@hotmail.com

Qu'est ce qui se passe au département 126, on ne peut pas dire que tout va très bien, avec deux congédiements en moins de 6 mois, deux en maladie, deux nouveaux employés qui ont démissionné et corrigez-moi s'il en manque. À cela, on doit ajouter tous les superviseurs qui ont démissionné durant l'année. Concours de circonstance ou problématique ciblée dans ce département ? Pour un concours de circonstance, je commence à trouver qu'il y a beaucoup de monde d'impliquer ! Pour ceux et celles qui ont des commentaires à ce sujet, faites les moi parvenir au bureau syndical.

À tous les employés syndiqués, n'hésitez pas à faire appel aux délégués, vice-président ou tout autre personne de notre structure syndicale pour régler un conflit avec un superviseur, un autre employé syndiqué ou problème personnel et j'en passe. Nous ne sommes pas là uniquement pour faire des griefs de surtemps !

Je ne peux passer sous silence le départ de Dany Ethier qui était en grief pour congédiement depuis 5 mois et qui s'est terminé par un règlement vendredi le 17 octobre soit, la démission de celui-ci. Je lui souhaite beaucoup de succès dans son nouvel emploi.

CHANDAIL LEUCAN

Tous ceux et celles qui n'ont eu leur chandail "Leucan" ainsi que pour ceux qui désirent en avoir un autre : il reste des chandails de grandeur XL et XXL. Vous pouvez passer au bureau syndical pour vous en procurer un.

*" Le monde appartient aux optimistes.
Les pessimistes ne sont que des spectateurs. "*

François Guizot

CLUB DES RETRAITÉS

Bonjour les jeunes,

Nous n'avons pas beaucoup l'occasion de se parler. Mais, par ce journal, on nous a offert l'opportunité de vous donner de nos nouvelles.

Il y a trente ou quarante ans, comme vous, on ne pensait pas que le jour de la retraite arriverait. Eh oui, ce jour est là. Nous sommes au-delà de cent cinquante à manquer de temps.

Un regroupement s'est formé que l'on appelle simplement "CLUB DES RETRAITÉS" ou Club des anciens (vieux) si vous aimez mieux.

Nous avons plusieurs activités pour demeurer en contact entre nous : Repas des fêtes, cabane à sucre, épluchette de blé d'inde, quilles, etc.

Si le jour de votre retraite arrive bientôt, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous. En attendant, nous sommes toujours fiers de vous saluer et de s'informer de votre vécu.

J.A. Lafontaine, président (450-759-6300)

M.Trudeau, vice-président (450-755-6701)

L.Clément, trésorier (450-759-6970)

A.Beaulieu, secrétaire (450-759-1116)

QUI DOIT COMPRENDRE QUOI ?

Par **Régis Savard**
Réparateur d'équipements motorisés –
Poste 192

Je me souviens quand j'étais en bas âge, mes parents recevaient des calendriers auxquels ils greffaient des 10 sous pour venir en aide, soit à l'Église ou bien aux petits chinois. L'Église est tombée, mais il reste les petits chinois, qui, eux sont en train de nous faire tomber.

Ils sont 1,3 milliard qui essaient d'avoir nos jobs, ils sont voraces, ils veulent être à notre image, libres et consommateurs, tout comme nous, ils travaillent très fort pour y arriver, mais le malheur c'est qu'ils y sont parvenus.

Il ne faut surtout pas compter sur eux pour accrocher des 10 sous à leurs calendriers pour nous venir en aide. Aujourd'hui on peut compter sur nos doigts, les produits que nous consommons qui ne viennent pas de la Chine.

Qui doit comprendre quoi ?

Nous sommes à la base d'un produit de très grande qualité dans notre domaine, sommes-nous capables de rivaliser avec eux ? Et bien, la réponse est **OUI** ! Si chacun de nous y met un peu plus d'énergie.

Nous vivons actuellement un épisode difficile au sein de l'entreprise, signal qu'il faut qu'on se prenne en main (tous) et quand je dis (tous) c'est (tous), sans exception. Je sais très bien que la grande majorité d'entre nous sommes pour la compétence, on a plus à cœur la réussite de l'entreprise que certains de nos dirigeants qui ne sont que de passage chez nous.

Sans vouloir jouer aux boss comme certains pourraient le croire, il faut de notre côté penser à nos amis les mexicains, les chinois et même nos amis les américains qui rêvent de nous voir tomber.

Qui doit comprendre quoi ?

Il y a certains de nos dirigeants qui font des bêtises par souci d'économies de bouts de chandelles.

Il y a certaines personnes parmi nous qui regardent passer le matériel de la production les deux pieds bien appuyés sur le bureau en face de leurs machines pendant que les petits chinois nous regardent tomber.

Alors, qui doit comprendre quoi ?!?!?

RAPPORT DE GRIEFS



Par **Mario Baillargeon, Michel Maisonneuve et Marie-Josée Mayer**



Grief 08-064 Dany Ethier dept. 126 : Congédiement

Ce grief a été retiré à l'étape de l'arbitrage le 31 octobre 2008 car l'employé a remis sa démission.

Grief 08-113 : Sylvain Lambert dept. 174 : Réprimande écrite

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 après discussion avec l'employé.

Grief 08-116 Maxime Brien dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 car l'employeur a cinq mois lors d'un départ pour la retraite selon la clause 3.03 G.

Grief 08-127 Martin Drainville dept. 123 : Surtemps clauses 14.09 et 11.04

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 407,84\$.

Grief 08-128 Jean-Pierre Joly dept. 123 : Surtemps clauses 14.09 et 11.04

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 407,84\$.

Grief 08-132 Jacques Bolduc dept. 166 : Lettre d'entente no 22

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 99,36\$.

Grief 08-133 Richard Normand dept. 831 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 264,87\$.

Grief 08-134 Stéphane Maltais dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 parce que le contracteur remplace Guy Arseneault qui est assigné volontairement comme technicien en instrumentation (831-23).

Grief 08-139 Serge Bourque dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 220,73\$.

Grief 08-140 Éric Casaubon dept. 831 : Surtemps clauses 14.06

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 176,58\$.

Grief 08-142 Gaétan Baril dept. 174 : Article 16

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 10 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-143 Philippe Galarneau dept. 831 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera 50 minutes à temps et demi. Griefs...

Grief 08-144 Roger Paillé dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 10 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-145 Serge Bourque dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 10 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-146 Patrice Boucher dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 10 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-147 Isabelle Champagne dept. 136 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 232,26\$.

Grief 08-148 Dominic Blackburn dept. 174 : Clause 10.01

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 10 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-149 Richard Lacombe dept. 126 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-150 Stéphane Roy dept. 174 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-151 Éric Gravel dept. 831 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 264,87\$.

Grief 08-152 Guy Arseneault dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-153 François Poulette dept. 112 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-154 Patrice Boucher dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 17 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Griefs...

Grief 08-155 STTBFI (CSN) dept. 158 : Surtemps clause 8.11

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 10 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-156 Yanouck Drapeau dept. 123 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 449,82\$.

Grief 08-157 Philippe Galarneau dept. 831 : Surtemps clauses 14.09, 3.03 et 11.04

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-158 Jean Provencher dept. 831 : Surtemps clauses 14.09, 3.03 et 11.04

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-159 Patrice Boucher dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-160 Simon Désy dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et ce, avec preuve du bavard.

Grief 08-161 Michel Latendresse dept. 122 : Suspension

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 24 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-162 Philippe Cloutier dept. 166 : Lettre d'entente no 22

Ce grief a été réglé à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 et l'employeur paiera la somme de 99,96\$.

Grief 08-163 Michel P. Paquin dept. 166 : Clause 8.07

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-164 Marc Jr. Cournoyer dept. 112 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-165 Jean Sévigny dept. 166 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 24 octobre 2008 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Griefs...

Grief 08-166 Martin Beaupré dept. 126 : Congédiement

Ce grief a été référé à l'étape de l'arbitrage le 31 octobre 2008.

Grief 08-167 Jean-François Côté dept. 831 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 car le surtemps pour les 4 heures avant et après appartient aux employés sur horaire 8 heures tout d'abord.

Grief 08-168 Yves Ayotte dept. 136 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-169 Martin Gagnon dept. 112 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 08-170 Maxime Brien dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 08-171 François Lafond dept. 123 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 08-172 Collectif dept. 174 : Clause 5.06

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-173 Patrice Boucher dept. 831 : Surtemps clauses 14.09 et 3.03

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 08-174 Jean Provencher dept. 831 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 31 octobre 2008 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 08-175 STTBFJ (CSN) dept. 791 : Clause 8.11

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 08-176 STTBFJ (CSN) : Délai trop long dans l'application des suspensions.

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 31 octobre 2008 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL CENTRAL DE LANAUDIÈRE

Par Joël Bergeron 3^e V.P. inf.

Le 21 octobre dernier s'est tenu l'assemblée générale du Conseil central de Lanaudière. Voici les principaux sujets abordés lors de cette rencontre : présentation sur l'emploi dans la région, semaine nationale de la santé-sécurité, l'oeuvre monumentale ainsi que le forum social Lanaudois.

Présentation sur l'emploi dans la région

Voici quelques statistiques qui nous ont été présentées lors de la rencontre. Les graphiques sont une réalisation Service Canada et Emploi-Québec.

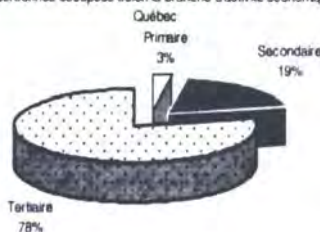
Le marché du travail lanaudois... L'analyse sectorielle, répartition sectorielle

Diversité économique de la région de Lanaudière

Part des personnes occupées selon la branche d'activité économique 2007.



Part des personnes occupées selon la branche d'activité économique 2007



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

38

Le marché du travail lanaudois... L'analyse sectorielle selon le revenu d'emploi médian

Revenu d'emploi médian en (\$), 2005
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

2005	Lanaudière	Québec
	Revenu d'emploi médian (\$)	Revenu d'emploi médian (\$)
Total - Toutes les industries	29 791 \$	28 845 \$
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	16 063 \$	16 556 \$
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	47 788 \$	49 874 \$
23 Construction	31 695 \$	30 044 \$
31-33 Fabrication	36 494 \$	34 092 \$
22 Services publics	59 411 \$	64 847 \$
41 Commerce de gros	36 228 \$	33 834 \$
44-45 Commerce de détail	19 078 \$	16 955 \$
48-49 Transport et entreposage	35 660 \$	33 505 \$
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	47 129 \$	39 307 \$
52 Finance et assurances	36 012 \$	37 412 \$
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	26 140 \$	25 320 \$
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	32 451 \$	35 557 \$
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	30 100 \$	37 032 \$
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	20 963 \$	19 690 \$
61 Services d'enseignement	36 744 \$	36 493 \$
62 Soins de santé et assistance sociale	29 924 \$	29 936 \$
71 Arts, spectacles et loisirs	15 717 \$	15 574 \$
72 Hébergement et services de restauration	11 358 \$	12 454 \$
81 Autres services, sauf les administrations publiques	19 638 \$	19 744 \$
91 Administrations publiques	45 965 \$	45 850 \$

50

La démographie

- La population de la région représente approximativement 5,7 % de la population du Québec.
- La croissance se poursuit mais à un rythme plus modéré.

Évolution de la population, 1996, 2001 et 2006
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

	Population (Nb d'habitants)			Variation en %	
	1996	2001	2006	96-01	01-06
MRC de D'Autray	37 475	38 347	40 321	2,3%	5,1%
MRC de Joliette	52 815	54 167	58 354	2,6%	7,7%
MRC de L'Assomption	102 180	103 977	109 636	1,8%	5,4%
MRC des Moulins	103 210	110 092	128 467	6,7%	16,7%
MRC de Matawinie	41 285	43 177	49 720	4,6%	15,2%
MRC de Montcalm	38 045	38 740	42 558	1,8%	9,9%
Région de Lanaudière	375 010	388 500	429 056	3,6%	10,4%
Ensemble du Québec	7 138 805	7 237 479	7 546 131	1,4%	4,3%

Source: Statistique Canada, recensements 1996, 2001 et 2006.

11

La région de Lanaudière...

Le revenu

Revenu total médian de 2006, selon la structure de la famille, 2006
MRC, région de Lanaudière et ensemble du Québec

		Joliette	D'Autray	L'Assomption	Les Moulins	Matawinie	Montcalm	Lanaudière	Québec
Total - Structure de la famille	Total - Sexe	53 911 \$	50 048 \$	69 211 \$	69 017 \$	46 918 \$	49 615 \$	60 543 \$	58 727 \$
Total des familles avec conjoint (couples)	Total - Sexe	80 304 \$	55 196 \$	74 291 \$	73 666 \$	50 065 \$	53 576 \$	65 429 \$	64 119 \$
Total des familles monoparentales	Total - Sexe	36 469 \$	32 556 \$	42 629 \$	44 102 \$	30 589 \$	31 224 \$	38 344 \$	37 224 \$
	Hommes	43 923 \$	38 991 \$	36 504 \$	36 503 \$	38 190 \$	44 738 \$	49 206 \$	47 373 \$
	Femmes	34 088 \$	30 212 \$	30 412 \$	41 089 \$	29 861 \$	27 968 \$	35 708 \$	34 723 \$

Source: Statistique Canada, recensement 2006.

La donnée sur les familles de recensement exclut les personnes vivant avec des personnes apparentées (autre que leur époux et épouses, leur partenaire en union libre ou leurs enfants), les personnes vivant avec des personnes non apparentées et les personnes vivant seules.

24

La région de Lanaudière...

La scolarité en 2006 (suite)

La population de Lanaudière est généralement moins scolarisée que celle du Québec.

Population de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, 2006
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

	Lanaudière		Québec	
Total - Plus haut certificat, diplôme ou grade	347 470	100,0%	6 184 490	100,0%
Aucun certificat, diplôme ou grade	99 325	28,6%	1 547 875	25,0%
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	84 560	24,3%	1 377 590	22,3%
Certificat ou diplôme de métiers, d'un collège et inférieur au baccalauréat	131 175	37,8%	2 239 475	36,2%
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	64 810	18,7%	945 970	15,3%
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	51 870	14,9%	992 365	16,0%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	14 495	4,2%	301 140	4,9%
Certificat ou grade universitaire	32 405	9,3%	1 019 550	16,5%

Source: Statistique Canada, recensement 2006.

Le marché du travail lanauchois... Les principaux indicateurs



Bonne performance de l'économie lanauchoise au cours des dernières années

Évolution des indicateurs du marché du travail 1997-2007
Région de Lanaudière et ensemble du Québec

Indicateurs / Année	Lanaudière			Québec		
	1997	2007	Variation annuelle moy. 97-07	1997	2007	Variation annuelle moy. 97-07
Population	296,7	352,9	1,8%	5772,1	6314,5	0,9%
Population active	193,8	236,0	2,0%	3582,3	4150,1	1,5%
Emploi	173,6	219,4	2,4%	3172,8	3851,7	2,0%
Chômeurs	20,2	16,6	-1,9%	409,6	298,4	-3,1%
Taux de chômage	10,4	7,0		11,4	7,2	
Taux d'activité	65,5	66,9		62,1	65,7	
Taux d'emploi	58,7	62,2		55,0	61,0	

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

28

Semaine nationale de la santé-sécurité au travail de la CSN

Le Conseil central de Lanaudière soulignait la semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail qui se tenait du 19 au 25 octobre. Sous le thème : **Leur problème, c'est mon problème- La prévention, je l'ai à coeur**. Pour cette occasion, une manifestation a été organisée devant le bureau régional de la CSST à Joliette. La vice-présidente, Denise Boucher, était présente pour remettre à la directrice de la CSST les revendications syndicales suivantes :

Que le gouvernement applique à tous les secteurs la réglementation prévue à la LSST et, en particulier, ses outils de prévention (comité paritaire de santé et de sécurité, nomination de représentants à la prévention, élaboration des programmes de prévention).

Que le nombre d'inspecteurs à la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST) qui est de 300, doit être augmenté.

Extrait d'un communiqué du conseil central

Renseignement : Marc Corriveau, V.P. santé sécurité - Daniel Tessier, Président.

Voir photos sur site internet : www.sttbjcsn.com

ÉTUDES DU TRAVAIL

Par *Michel Dubert* Préposé aux études du travail
michel_hubert@hotmail.fr

Bonjour,

Je suis présentement au post-module (133-30). J'ai commencé l'étude avec le matériel électronique et ça va assez bien sur le terrain. J'aurai toute la partie analytique à l'ordinateur et ça c'est plus compliqué pour moi. Je dois apprendre à être à l'aise avec le logiciel de Laubrass. Avec un peu de temps, je devrais m'en sortir ! Curieux d'être aux études de temps et ... manquer de temps ! Je passe la moitié de ma journée par semaine à répondre aux courriers, suivis, plaintes de toutes sortes. Il ne me reste plus beaucoup de temps pour les études comme tel. J'ai demandé d'avoir beaucoup plus de temps pour pouvoir suivre, au minimum, tous les changements actuels et à venir, suffire à toutes les demandes. Peut-être qu'à une certaine époque où il n'y avait pas ou très peu de changement, une

journée suffisait mais aujourd'hui, c'est nettement insuffisant. À ce rythme (½ journée par semaine) j'en ai pour 108 ans avant d'avoir terminé les demandes que j'ai maintenant. Les voici :

Section 3

Atelier 133

- Post-module 133-30
- Changement dû aux coupures des régleurs de module TUO 133-28, 133-29, 133-33, 133-89

Atelier 791

- Relève au robot 791-27
- Relève 791-14 ⇄ 791-12

Atelier 136

- Réparation (creusage) 136-24
- Inspection (formation personnelle, étude avec OTRS)

Section 2

Atelier 166

- Vessie 166-15 (plus ergonomie)
- Machine à glace 166-12

Atelier 174

- Pneu X 174-88
- Centre de traitement 174-18
- Stab, P.A. et cerceaux, Gum 174-98
- Assemblage : S.O.T. et 5 G (flipper) 174-16

Section 1

Atelier 701

- Préposé réception 701-11

Atelier 112

- Chariot élévateur BB1 et BB2 112-99
- Formulateur 112-12

Atelier 124

- Wire 124-20

Atelier 126

- La ligne des flancs 126-20, 126-14, 126-91
- Nakata 126-30

Ateliers 122-123-124

- Les chariots élévateurs
- Les relèves

De plus, j'aimerais recevoir ou je vais recevoir d'autres formations telles que : système aux rendements, contraintes psychologiques, majorations et toutes autres formations pertinentes.

Merci !

AH ! CES DIEUX

Une vieille légende hindoue raconte qu'il y eut un temps où tous les hommes étaient des dieux mais abusèrent tellement de leur divinité que Brahma, le maître des dieux, décida de leur ôter le pouvoir divin et de le cacher à un endroit où il leur serait impossible de le retrouver. Le grand problème fut donc de lui trouver une cachette.

Lorsque les dieux mineurs furent convoqués à un conseil pour résoudre ce problème, ils proposèrent ceci : "Enterrons la divinité de l'homme dans la terre." Mais Brahma répondit : "Non, cela ne suffit pas car l'homme creusera et la trouvera."

Alors les dieux répliquèrent : "Dans ce cas, jetons la divinité de l'homme dans le plus profond des océans."

Mais Brahma répondit à nouveau : " Non car tôt ou tard, l'homme explorera les profondeurs de tous les océans, et il est certain qu'un jour, il la trouvera et la remontera à la surface."

Alors les dieux mineurs conclurent : "Nous ne savons pas où la cacher car il ne semble pas exister sur terre ou dans la mer d'endroit que l'homme ne puisse atteindre un jour."

Alors Brahma dit : "Voici ce que nous ferons de la divinité de l'homme : nous la cacherons au plus profond de lui-même, car c'est le seul endroit où il ne pensera jamais à chercher."

Depuis ce temps-là, conclut la légende, l'homme a fait le tour de la terre, il a exploré, escaladé, plongé et creusé, à la recherche de quelque chose qui se trouve en lui."

René Fréchette (Éric Butterworth)

CLUB SOCIAL

Par **Bernard Clément** prés,
Pour le comité organisateur

Recrutement des nouveaux membres

Ceux et celles qui désirent devenir membre du Club Social pour l'année 2009, le recrutement se tiendra les **9 et 10 décembre 2008** à l'entrée principale. Le coût est de 60,00\$ prélevé sur la paie pendant six (6) semaines à raison de 10,00\$ par semaine.

Journée familiale HOCKEY

Mardi le 30 décembre à l'aréna de Joliette.

Même formule que l'année dernière : 2 classes : Classe A et Vieilles jambes.
Il y aura aussi une séance de patin libre et un buffet sera servi sur place.

Bienvenue à tous !

Souper spectacle au Casino de Montréal

Le Club Social organise deux (2) voyages au Casino de Montréal pour le spectacle "Get Up". Les dates sont le samedi 10 janvier 2009 pour les équipes 200, 300 et de jour et le samedi 17 janvier 2009 pour les équipes 100, 400 et de jour.

Le coût : 80,00 \$ pour les membres
 95,00 \$ pour les non-membres
 et de 115,00 \$ pour les non-membres extérieurs

Le départ se fera du Super C à 15 h 00 et le retour à minuit du Casino.

Ceci comprend votre transport en autobus, votre souper et le spectacle.

Inscription avant le 1^{er} décembre à un membre de l'exécutif et payable à l'inscription.

Party des Fêtes des syndiqués(es)

Cette année, le Party des Fêtes se tiendra au Centre Culturel de Berthier le samedi 27 décembre 2008 à 18 h 30, arrivée à partir de 17 h 00.

Le Syndicat, par l'entremise du comité organisateur, a décidé d'engager le groupe "COCKTAIL". Pour ceux qui seront présents, il y aura plusieurs prix de présence.

Le souper sera un buffet. Le coût est de 40,00\$ pour les syndiqués(es) de l'usine et le Club Social abaisse le prix à 25,00\$ pour les membres du Club Social.

Inscription à un membre du Club Social avant le 15 décembre 2008 et payable à l'inscription. Maximum de 300 billets. Bienvenue à tous !



Les Remparts de Québec

Le Club Social a réussi à obtenir seulement 56 billets pour un match Canadiens qui est prévu pour le 14 mars 2009 contre New-Jersey (équipes 100 et 400). Affichage en janvier et tirage s'il y a lieu.

Donc, en échange, nous organisons, pour les équipes 200 et 300, un voyage au Colisée de Québec pour voir du hockey junior "**Les Remparts de Québec**". Cette journée aura lieu le samedi 13 décembre 2008.

Le départ se fera à midi (12 h 00) du Super C pour le match à 19 h 00. Donc, les gens pourront se promener et souper avant le match.

Le coût :	<u>Membres</u>	<u>Non-membres usine</u>
	10 \$ adultes	20 \$ adultes
	5 \$ enfants 13 ans et plus	15 \$ enfants 13 ans et plus
	3 \$ enfants de 6 à 12 ans	13 \$ enfants de 6 à 12 ans

Ceci comprend votre billet et votre transport par autobus.

Inscription à un membre de l'exécutif et payable à l'inscription.



DÉCÈS



Nos plus sincères condoléances à M. Robert Comtois ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son beau-frère.

Nos plus sincères condoléances à M. François Robitaille ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son beau-frère.

Nos plus sincères condoléances à M. Jean-Pierre Caron ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son père.

Nos plus sincères condoléances à M. Richard Maheu ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son beau-frère.

N.B. Pour tous ceux et celles qui ont eu un décès dans leurs familles et dont nous n'avons pas été avisé, nous désirons vous souhaiter nos plus sincères condoléances.

Chalut AUTO
JOLIETTE

« CHALUT AUTO VOTRE PARTENAIRE »

En collaboration avec GM Canada Ltée, Chalut Auto offre aux employés de l'usine Bridgestone / Firestone le « Programme d'achat de véhicules neufs à l'intention des fournisseurs ».

En tant qu'employés d'un fournisseur de GM Canada Ltée, vous payez le prix coûtant du concessionnaire plus 4% à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf.*

Venez rencontrer un de nos représentants!!

Cette offre peut être jumelée à d'autres rabais et est valide sur la plupart des modèles

